

N°2025/36

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ----- COMMUNE D' AUXI-LE-CHATEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

SEANCE DU 30/06/2025	
Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents ou représentés : 20 Date de la Convocation : 25/06/2025 <u>OBJET</u> : VENTE DES PEUPLIERS DE LA PARCELLE AM 16	L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire. <u>PRESENTS</u> : Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Nicolas LIBESSART – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Aline GUILLY <u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES</u> : Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Viviane GILBERT <u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES</u> : Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Valérie BOITEZ <u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Nicolas CAPY

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrivée à maturité de la peupleraie, située dans les marais de Lannoy sur la parcelle cadastrée AM 16.

Il proposera à l'assemblée d'autoriser la vente des peupliers concernés en ayant recours à M. Aurélien VASSEUR, gestionnaire forestier professionnel, qui a estimé le lot à 1 715 m³ et dont la rémunération s'élèverait à 6,5 % en cas de vente. La vente devrait être réalisée en début d'automne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (20 pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **AUTORISE** la vente des peupliers matures de la parcelle cadastrée AM 16 ;
- **APPROUVE** avoir recours à Aurélien VASSEUR, gestionnaire forestier comme intermédiaire dont la rémunération s'élèvera à 6,5 % HT du montant de la vente ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents permettant de mettre en œuvre la présente décision.

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 30/06/2025

Le Maire



Henri DEJONGHE